

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Réouverture à la circulation du pont Bonaparte à compter du lundi
21 août**

Entamée en février dernier, la rénovation du pont Bonaparte se poursuit pendant la période estivale. Durant cinq semaines (du 17 juillet au 21 août), la circulation motorisée sur le pont a été interdite afin de permettre la réalisation de travaux d'ampleur sur l'ouvrage.

De nombreux corps de métier ont ainsi pu œuvrer, en toute sécurité, pour avancer au plus vite.

Cette phase de travaux, la plus visible, s'est traduite concrètement par la démolition de la chaussée durant une semaine, puis la pose d'un enrobé (dit de profilage) pour reprendre toutes les aspérités et unifier le support. Est venue ensuite l'étape de la reprise et le coffrage du trottoir amont tout en assurant la pose et le collage de feuilles d'étanchéité sur l'ensemble de la dalle de chaussée.

Enfin, il a été procédé à la mise en place des bordures granites entre le rebord du trottoir et la voie de circulation côté amont, ainsi que la pose du nouvel enrobé sur l'ensemble du tablier.

La semaine du 15 août est consacrée à la réalisation des joints de chaussée.

Résultat : une réouverture de l'ouvrage à la circulation motorisée, comme prévu, le lundi 21 août dans la matinée.

À noter que la fin des travaux conséquents de réparation et de sécurisation du pont est programmée pour novembre prochain. Les dernières opérations consisteront à intervenir sur le trottoir amont et terminer les travaux moins visibles mais tout aussi essentiels de confortement de la structure sous l'ouvrage.

Pour rappel, le pont Bonaparte est le seul, avec le pont Clémenceau, à pouvoir supporter les charges de convois exceptionnels - jusqu'à 100 tonnes - devant transiter par la ville de Lyon en franchissant la Saône. En raison de l'âge de l'ouvrage, reconstruit en 1950, des travaux de réparation étaient nécessaires.